



LE PREFET DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

**DIRECCTE**

**Pole Entreprise, Emploi et Economie**

**Service Régional de Contrôle  
de la Formation Professionnelle  
Continue et de la Politique du Titre**

**Service Régional de Contrôle  
Renseignements téléphoniques tous les  
jours (sauf mercredi et vendredi)  
de 9h à 11h45  
Téléphone : 04 86 67 33 55**

**Courriel : paca.controle-  
fp@directe.gouv.fr**

**Affaire suivie par : Secrétariat**

Réf :  
P.J. : un feuillet

Marseille, le 30/10/2018

**Objet : déclaration d'activité d'un  
prestataire de formation...**

L'Inspecteur Principal

A

PROXIMA CENTURI COMPANY  
7 RTE DE BRIGNOLES

83136 MEOUNES LES MONTRIEUX

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous délivrer, ci-joint, un feuillet comportant le numéro d'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

Ce numéro ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos conventions, contrats de formation professionnelle, bons de commande ou factures sous la forme :

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93830564983 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Si vous le mentionnez sur un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6352-12 du code du travail, que sous la seule forme :  
« enregistré sous le 93830564983. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

Par ailleurs, toute modification de l'un des éléments de la déclaration (dénomination, objet social, statut juridique, dirigeants, adresse) ainsi que la cessation d'activité devront faire l'objet d'une communication à l'administration qui vous a délivré le numéro dans un délai de trente jours en vue d'établir une déclaration modificative.

Pour avoir accès à vos informations et pouvoir déposer votre bilan pédagogique et financier, vous devez vous créer un compte sur le portail de services <https://mesdemarches.emploi.gouv.fr>.

Vous aurez ensuite besoin du code d'activation suivant et du SIRET enregistré pour votre dossier pour accéder à la fiche de votre organisme :

Code d'activation : Y2EKB0EUVO61 SIRET enregistré : voir récépissé

En application de l'article L.6351-6 du code du travail, la déclaration devient caduque lorsque le bilan pédagogique et financier prévu à l'article L.6352-11 ne fait apparaître aucune activité de formation ou lorsque ce bilan n'a pas été adressé à l'autorité administrative.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspecteur Principal de la Formation Professionnelle  
Chef du Service Régional de Contrôle et de la Politique du  
Titre

Christine BURGARELLA